N°182
Déc. 2009

À Tire d'Aile

LE TRIMESTRIEL

Le journal gratuit de l'A.F.D.A.I.M.-A.D.A.P.E.I. 11

SOMMAIRE du N° 182 du mois de décembre 2009

P. 1 : Editorial
P. 2 : M. KATHAN honoré.
P. 2 : Vaccination Grippe A
P. 3 : Victoire de l'Accessibilité
P. 4 : Journée autisme
P. 5 : Résultat tombola
P. 6/P. 7: Action familiale
P. 8 : IME de Limoux

AFDAIM-ADAPEI 11

Rue Nicolas Cugnot
ZI Estagnol
11890 CARCASSONNE Cedex 9
Tél : 04.68.10.25.50.
Fax : 04.68.47.38.00.
www.afdaim-adapei11.org
Directeur de Publication : Bernard GENEVOIS
Conception graphique : Anne-Sophie ALBOUY
Service Communication AFDAIM-ADAPEI 11
Imprimé par nos soins
Tirage : 1100 exemplaires

EDITORIAL

Chers parents,
Chers adhérents,
Chers Amis,

Et voici que 2009 se termine. Pas de révolution depuis cinq mois, mais un travail au quotidien fourni, et sans cesse renouvelable. Et puis il y eut ces rencontres sur le terrain avec nos enfants, petits et grands, les personnels d'encadrement et de direction et, bien sur, les familles. Que toutes celles et ceux qui m'ont accompagnés dans cette démarche trouvent ici mes remerciements.

Les grands chantiers, SACAT et foyers pour personnes âgées, sont pour demain. Nous devons nous y consacrer même si l'avenir n'est guère engageant. En effet il nous a été clairement affirmé que rien ne serait construit et que nous devons procéder à coûts constants et par redéploiement (exemple : transformation de places de foyer d'hébergement en places pour personnes âgées)…

Mais il est des journées qui font oublier les tracas ; ce fut le cas ce 1er décembre où, à l'initiative de la direction des deux ESAT du carcassonnais, ouvriers, parents, personnel, se sont retrouvés pour partager le repas de midi et applaudir aux remises des médailles du travail. Une réussite totale et un grand moment de convivialité pour les 330 personnes présentes.

Deux mots sur la tombola organisée par quelques bénévoles afin de voler au secours des fonds associatifs. Une recette de plus de 19 000 € est venue récompenser leurs efforts. Ils adressent leurs très sincères remerciements aux familles et au personnel qui ont bien voulu répondre à leur sollicitation.

2010 approche à grands pas. C'est le moment pour moi de souhaiter, à vous familles, à vous nos enfants, à vous nos professionnels, de Joyeuses Fêtes de fin d'Année, et formuler des vœux les plus chaleureux de Bonheur et Santé pour ce Nouvel An.

Bernard GENEVOIS,
Président.

Bonnes fêtes de fin d'année

Opération Brioches du 22 au 28 mars 2010

ACTUALITÉ ASSOCIATION

Monsieur Peter KATHAN honoré

Après 10 ans de Présidence à la tête de l'AFDAIM-ADAPEI 11, Monsieur Peter KATHAN a passé la main en juillet dernier à M. Bernard GENEVOIS.

Durant toutes ces années, Monsieur KATHAN s'est énormément investi pour l'Association, toujours à la recherche du meilleur pour « ses enfants » comme il les nomme si affectueusement.

Comme un Capitaine à la barre d'un gros paquebot, il a su franchir parfois les tempêtes du quotidien...et savourer également les mers d'huile !

Souvent absent de son foyer en raison des nombreux déplacements à Paris à l'Unapei et à la FEGAPEI, le temps d'être auprès des siens a sonné.

Il ne pouvait pas tirer sa révérence sans faire un bruit, c'est pourquoi après toutes ces années de dévouement, les membres du Conseil d'Administration lui ont remis ainsi qu'à son épouse lors d'une sympathique réunion les nombreux cadeaux offerts par les familles et les salariés de l'Association.

Désormais la place sera aux loisirs, au bricolage et aux voyages.

Merci pour tout Monsieur KATHAN.

ACTUALITÉ

Campagne de vaccination contre la Grippe A

Du 9 au 15 décembre dernier, les usagers et les salariés des établissements de l'AFDAIM-ADAPEI 11 ont eu la possibilité de se faire vacciner contre la Grippe A H1N1 dans leur établissement.

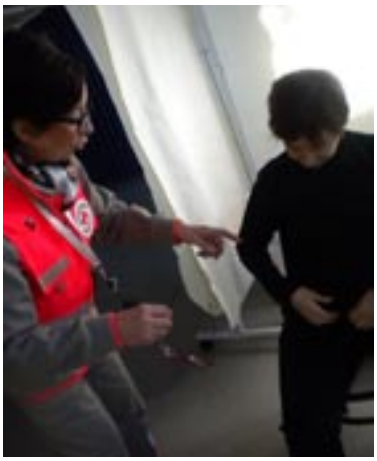

Tout cela a été possible grâce à la DDASS de l'Aude qui a mis en place une équipe mobile (comprenant une infirmère, une personne de la Croix Rouge et un médecin) facilitant ainsi l'accès à la vaccination. Sur chaque site les infirmières de l'AFDAIM-ADAPEI 11, une personne administrative du siège de l'Association ainsi que l'infirmère de santé au travail ont apporté leur aide.

A ce jour près de 300 personnes ont été vaccinées sur les sites du Quatourze à Narbonne (ESAT, IME, Foyer et MAS), de Pennautier et Carcassonne (ESAT, MAS, Foyers), de Puicheric (Foyers, ESAT de Rieux-Minervois et ESAT de Lézignan), et de Castelnaudary (Foyers et ESAt).

Début 2010, sera consacré aux autres établissements qui n'étaient pas encore prêts lors de cette période de décembre.

Toute l'équipe de vaccination remercie les établissements lors de cette campagne de vaccination pour leur collaboration.

RÉCOMPENSES

Victoire accessibilité pour l'ESAT de Rieux-Minervois

Pour son 50ème anniversaire, l'Unapei a lancé dans toute la France le concours «Les victoires Unapei de l'accessibilité», afin de promouvoir une meilleure insertion des personnes handicapées mentales dans notre société.

Ce concours a été organisé localement par l'AFDAIM-ADAPEI 11, membre de l'Unapei depuis 1960.

Les **Victoires Unapei de l'accessibilité sont des histoires concrètes**, qui ont valeur d'exemple pour l'ensemble des acteurs potentiels de cette insertion (administrations, société de transport, club de sport, musée, école, entreprises etc...).

Elles permettent également de **faire connaître au plus grand nombre le handicap mental** et enfin de faire prendre conscience à chacun que la personne handicapée mentale est un citoyen comme tout le monde.

Ce concours **récompense les initiatives engagées** par les associations de l'Unapei, mais aussi par les professionnels et les particuliers qui permettent chaque jour aux personnes handicapées mentales de vivre avec et parmi les autres.

Dans l'Aude, la Victoire de l'Accessibilité a été attribuée à l'équipe de l'ESAT de Rieux-Minervois pour leur projet de guides des Monuments Nationaux « L'Envol de la Cité ».

Ce Projet « L'Envol de la Cité» reprend celui de 2007, c'est à dire former des travailleurs handicapés mentaux au métier de guide des Monuments Nationaux afin d'accueillir des scolaires.

Non seulement l'intégration de ces personnes est l'un des objectifs mais aussi l'accessibilité à la culture, et surtout la sensibilisation au handicap, car c'est en changeant le regard des jeunes que l'on peut sensibiliser les adultes de demain.

Ils ont été 12 ouvriers de l'ESAT à endosser des costumes pour faire la visite guidée de la Cité de Carcassonne à une classe de 6ème du Collège de Rieux-Minervois.

A cette occasion, le CDDP (Centre Départemental de Documents Pédagogiques) de l'Aude a réalisé un DVD à destination des enseignants de l'Education Nationale.

Ce DVD a été également projeté à l'occasion du Congrès de l'Unapei qui avait eu lieu à Montpellier en mai dernier.

Félicitations à toute l'équipe de Rieux-Minervois et souhaitons-leur bonne chance pour la suite du concours en mars 2010 au niveau régional qui peut être ouvrira la porte de la finale nationale à Paris le 12 juin prochain!

LE SAVIEZ-VOUS

SUCCÈS DE LA JOURNÉE SUR L'AUTISME LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE DERNIER

Cette journée était une première dans le Département de l'Aude.

En effet, l'AFDAIM-ADAPEI 11, l'APAJH11, l'ASM, le Corry, Sésame Autisme, la Rouatière, le CRA et le CREAI avec la participation de l'Alptis ont contribué au succès qu'a enregistré cette journée.

Près de **240 personnes se sont inscrites**.

Ainsi familles et professionnels ont pu échanger dans les six ateliers proposés.

L'Atelier 1 intitulé « Diagnostic et Evaluation» était animé par le Professeur Charles AUSSILLOUX (Conseiller scientifique de l'ANCRA, Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent - Université Montpellier I) et le Docteur Dominique FIARD (Psychiatre - Chef de service du CEAA, Centre d'Expertise des Adultes Autistes - Centre Hospitalier de Niort)

L'Atelier 2 intitulé « Intervention thérapeutique et éducative » était animé par le Docteur Pascal AUBRUN (Psychiatre - Hôpital de Jour Le Bosquet - Nîmes et SESSAD L'ombrelle - Montpellier) et le Docteur Christine PALIX (Psychiatre - Centre Hospitalier de Thuir)

L'Atelier 3 intitulé « Vie sociale » était animé par Monsieur Yves MICHELON (Directeur de l'Accueil Adolescents Sésame Autisme Languedoc) et par Madame Marie MAFFRAND (Présidente Sésame Autisme Roussillon)

L'Atelier 4 intitulé « Soins vitaux et santé » était animé par le Docteur Bernard AZEMA (Psychiatre - IME Château d'O - Conseiller Technique du CREAI Languedoc-Roussillon).

L'Atelier 5 intitulé « Les troubles du comportement » était animé par le Docteur Alix De BOHAN (Psychiatre infanto juvénile, responsable Hôpital de Jour de Carcassonne- ASM - Aude) et le Docteur Véronique GONNIER (Psychiatre - Centre de Ressources Autisme Languedoc-Roussillon et Unité de soins Adultes autistes)

Et l'Atelier 6 intitulé « Réseau et partenariat » était animé par le Docteur David CHAPELLE (Psychologue consultant - Montpellier) et Madame Bernardette MARTINEZ (Directrice - FAM Les Alizés - Fourques).

La matinée s'est terminée sur la **conférence « Etat de la recherche à propos de l'autisme » du Professeur René PRY**, (Professeur de psychologie du développement - Université Montpellier III).

Les six ateliers ont ensuite repris l'après-midi suivis de la **table ronde dont le thème était «Formations des professionnels, des familles et des aidants».**

Puis en fin d'après-midi, le Professeur Charles AUSSILLOUX a conclu cette journée riche en échanges.

L'ensemble des participants ont apprécié ce rendez-vous sur l'autisme qui reste à l'heure actuelle une pathologie avec de nombreux interrogations quant à son origine.

Résultat de la tombola

ÉVÉNEMENT

9244 tickets ont été vendus, ce qui représente une recette de 19 300 € pour un bénéfice net d'environ 18 000 €.
Le tirage au sort a eu lieu ce jeudi 17 décembre dans les locaux du siège. Ce sont les enfants de l'IME de Carcassonne qui ont procédé aux tirages des 80 lots.
Les gagnants seront avertis par courrier ou téléphone à venir retirer leur lot à partir du lundi 4 janvier 2010.

Les résultats :

Lot N° 1 : ticket 001112 une parure de stylos pour famille GENEVOIS de Cournanel
Lot N°2 : ticket 005580 une calculatrice, un podomètre pour famille AMIEZ du MAS STE PUELLES
Lot N°3 : ticket 009529 un sac de ville avec porte monnaie pour BONDOUNET Cécile
Lot N° 4 : ticket 013741 un réveil une calculatrice pour RAINAUD Marion de Limoux
Lot N° 5 : ticket 001249 un carton de vin pour famille ST SERNIN de Carcassonne
Lot N°6 : ticket 000281 un lot de 4 livres famille BASTARDY de Carcassonne
Lot N°7 : ticket 000890 un radio réveil pour famille VIVIAU
Lot N°8 : ticket 000287 une parure de stylos pour famille BASTARDY de Narbonne
Lot N° 9 : ticket 001173 un réveil une calculatrice pour GALY Claude de Carcassonne
Lot N°10 : ticket 011631 une parure de stylos pour PUPATO Emilie
Lot N° 11 : ticket 002867 un sac de sport à roulettes pour MAS Paule
Lot N° 12 : ticket 009535 un carton de vin pour BOTELLI Chrystel
Lot N° 13 : ticket 009625 un lot de 4 livres pour GUMIEL Emmanuelle
Lot N°14 : ticket 009626 une horloge parlante pour CARDOSO Amélie
Lot N°15 : ticket 009627 une parure de stylos pour MIELE Clorinda
Lot N° 16 : ticket 009628 un réveil une calculatrice pour ROMERO Yolande
Lot N° 17 : ticket 009467 un lot de 4 livres pour BASTELLICA Leria
Lot N° 18 : ticket 007552 un carton de vin pour famille PLANEL
Lot N°19 : ticket 004368 un sac de sport à roulettes pour FACHIN Laurent de Villeneuve Minervois
Lot N° 20 : ticket 0012127 un appareil radio pour MUNOZ Valérie
Lot N° 21 : ticket 005190 une parure de stylos pour famille CHIAISSO de La Livinière
Lot N°22 : ticket 009440 une horloge parlante pour MATHE Benjamin
Lot N° 23 : ticket 009381 un carton de vin pour famille HAMAS
Lot N° 24 : ticket 000988 un sac de sport à roulettes pour FORNER Colette
Lot N° 25 : ticket 001291 un réveil pour famille CARTOU de Carcassonne
Lot N° 26 : ticket 0117764 un jeu électronique pour famille VALDEYRON de Pennautier
Lot N°27 : ticket 000535 un bon d'achat Vive le jardin pour GUERRERO Corine
Lot N°28 : ticket 009294 une montre pour famille TOULZE de Carcassonne
Lot N° 29 : ticket 012418 un nécessaire de jardin 3boîtes de graines pour famille DAVERZAT
Lot N°30 : ticket 013716 3pots à épices, 6 accroches torchon pour famille TOMBACCO de Pomas
Lot N° 31 : ticket 000554 un couteau guideur pour magasin Krys
Lot N°32 : ticket 004427 une montre pour famille HAMERT
Lot N° 33 : ticket 007851 un carton de vin pour famille MIRAND
Lot N° 34 : ticket 003939 un sac de sport à roulettes pour famille MARIE
Lot N° 35 : ticket 006150 un sac de ville avec porte monnaie pour BLAZY Henri de Cuxac d'Aude
Lot N°36 :ticket 000662 une montre pour DENUX Agnès
Lot N° 37 : ticket 009305 un sac de loisir avec une casquette pour IME
Lot N°38 : ticket 011613un carton de vin pour famille BAUGUIL de Ventenac
Lot N° 39 : ticket 009244 un sac de loisir avec une casquette pour FALBA Clément
Lot n° 40 : ticket N° 011774 un plat décongélation et une corbeille pour famille VALDEYRON
Lot N° 41 : ticket N° 002778 un bon d'achat chez Vive le Jardin pour famille MENARD
Lot N° 42 : ticket N° 011955 une montre pour GAUTHIER Frédéric d'Armissan
Lot N°43 : ticket 009245 un carton de vin pour famille FALBA
Lot N° 44 : ticket 008189 un sac de loisir avec une casquette pour BRIANE Claudie
Lot N° 45 : ticket 011305 une eau de toilette pour GALLEN Myriam
Lot N° 46 : ticket 001045 un lot de bols à soupe pour VERGNAUX Pascale
Lot N°47 : ticket 014700 une pochette avec porte monnaie pour famille MARY St Estève
Lot N° 48 : ticket 001619 un carton de vin pour famille SABARTHES de Villesèquelande
Lot N° 49 : ticket 006054 un sac de sport à roulettes pour famille ROUQUETTE de Labastide d'Anjou
Lot N°50 : ticket 002773 un sac de ville avec porte monnaie pour ROSSI Françoise
Lot N° 51 : ticket 003558 un sac de loisir avec une casquette pour famille VALVERDE de Limoux
Lot N° 52 : ticket 010894 une pochette avec porte monnaie pour famille ANGULO
Lot N° 53 : ticket 013136 un carton de vin pour MARCOS Joëlle
Lot N°54 : ticket 012194 une montre pour PLA Mado
Lot N° 55 : ticket 003888 6 flutes à champagne pour famille TAFANEL de Trausse
Lot N° 56 : ticket 003278 un agenda 2010 pour famille GARCIA
Lot N° 57 : ticket 003278 un bon d'achat Vive le Jardin pour GAYDA Jeanine de St Polycarpe
Lot N° 58 : ticket 003560 un vase pour famille VALVERDE
Lot N°59 : ticket 008250 un carton de vin pour famille DROUIN
Lot N°60 : ticket 011361 un appareil à fondue chocolat pour famille PERRUTEL de Villemoustaussou
Lot N° 61 : ticket 002874 un mixer pour BETTI Pascal
Lot N°62 : ticket N° 006574 une machine à café pour famille BONHOMME
Lot N° 63 : ticket 009210 un carton de vin pour famille MOTHE
Lot N° 64 : ticket 009566 un pèse personne pour famille LEPATEY
Lot N°65 : ticket 001427 une pierrade/raclette pour famille ROQUEFORT d'Alzonne
Lot N°66 : ticket 013008 une location week-end Aux Angles pour famille RENAUD de Ventenac
Lot N°67 : ticket 001742 un carton de vin pour famille PAGES
Lot N° 68 : ticket 003835 une location week-end à Gruissan pour famille LOUP de Trèbes
Lot N° 69 : ticket 003835 un tableau pour famille PANADORO
Lot N° 70 : ticket 005583 une lampe pour famille BRUN
Lot N° 71 : ticket 001718 un carton de vin pour famille CIRES
Lot N° 72 : ticket 001177 un bon d'achat Vive le Jardin pour famille RUIZ
Lot N° 73 : ticket 00753 un GPS TOM TOM pour famille LEVIEL
Lot N° 74 :ticket 013837 un séjour à Lloret del Mar pour famille FORTE
Lot N° 75 : ticket 002047 un PC portable pour famille HALO
Lot N° 76 : ticket 007337 un carton de vin pour famille POUX
Lot N° 77 : ticket 010651 un téléviseur pour famille GARRIGUES
Lot N° 78 : ticket 004786 un carton de vin pour famille ANDRIEU
Lot N° 79 :ticket 014324 un téléviseur pour famille VANBLEUS
Lot N° 80 : ticket 000311 un carton de vin pour famille DE MARION GAJA

Merci à Vive Le Jardin, Solea, Cave d'Arzens, Foncalieu, API restauration, Renautl, le CE de l'AFDAIM-ADAPEI 11, AMD informatique

INTERVENTION DE NELLY DESARNAUD À LA JOURNÉE DE L'ATDI

Place de la famille dans le projet personnalisé.

Avant tout je dois dire que mon intervention est motivée par mon expérience de parent de personne handicapée mais également par les différents échanges que j'ai pu avoir avec d'autres familles dans le cadre de mon engagement au sein de l'AFDAIM-ADAPEI 11 où je suis chargée de l'écoute aux familles.

Lorsque la loi de 2002 a fait émerger la notion de « projet personnalisé » j'ai été quelque peu étonnée, tant j'étais persuadée, depuis la découverte de la singularité de mon fils, que jour après jour nous mettions en place pour lui, nous ses parents, un projet vraiment personnalisé.

Mais cette notion étant désormais inscrite dans un texte de loi et s'inscrivant dans la démarche de bientraitance de nos enfants, je ne pouvais qu'adhérer à ce principe et à sa mise en œuvre, et me préparer comme toutes les familles des personnes accueillies, à en être partie prenante. Il nous semble à nous, parents, absolument logique de continuer à participer à une action que nous menons depuis la naissance de notre enfant : imaginer pour lui et avec lui un projet de vie adapté à ses besoins, ses possibilités, ses désirs, et l'accompagner dans ce projet.

Le projet personnalisé en établissement s'inscrit de fait dans ce projet de vie.
A ce titre, il doit tenir compte de tous les aspects de sa vie. Et c'est à ce titre que tous les acteurs doivent s'engager ensemble autour de ce projet.

Une personne c'est :

> Un enfant dans une famille, une école ou un établissement,
> Un adolescent avec ses problèmes, son mode de vie qui s'affirme,
> Un adulte avec ses aptitudes, ses choix de vie.

Le choix de vie d'une personne est la résultante de ce tout : une histoire, une éducation, des aptitudes et des choix personnels.
Ces choix doivent parfois être guidés, accompagnés.

L'environnement de la personne c'est :

> la famille / Le représentant légal
> L'établissement
> Plus largement la société

Le projet de vie, et donc le Projet Personnalisé, doit être le résultat des observations des composantes environnementales – famille, professionnels - afin qu'il soit :

> 1. Cohérent
> 2. L'expression honnête des choix et besoins de la personne accompagnée.

Aucun des acteurs environnementaux ne détenant seul la réponse individuelle complète, un travail et un échange régulier sont primordiaux dans l'élaboration et le suivi du projet. Le comportement d'une personne est différent selon son

environnement. Elle peut développer des compétences différentes selon sa situation. Les échanges sur ces observations, amenées par les professionnels et les familles ne peuvent qu'apporter une meilleure connaissance de la personne et de ses aptitudes ou faiblesses.

Que peut apporter la famille : la connaissance de l'histoire de la personne handicapée, de ses habitudes de vie, de sa culture.
Parfois un lieu de vie (pour ceux fréquentant un établissement de jour) avec l'environnement et les règles de cette « communauté ».
La famille ou le représentant légal peut également être le fil conducteur (le « chef d'orchestre ») du projet de vie de la personne handicapée, si plusieurs acteurs interviennent auprès de lui. Il peut accompagner les soins médicaux mais aussi les loisirs, les vacances éléments faisant partie de son Projet de vie.

Que peut apporter l'établissement : un projet social ou de travail, un accompagnement personnalisé et professionnel dans la réalisation de ce projet ; un lieu de vie avec ses règles communautaires.

Pour être cohérents :

1. L'établissement doit respecter, prendre en compte le vécu et les conditions de vie de la personne, informations souvent transmises par l'environnement famililal.
2. La famille doit être « partie prenante » du Projet Personnalisé en établissement.

Pour cela, la concertation est incontournable et la recherche de l'adhésion des parties est essentielle. Il va sans dire que la première des conditions pour valider un Projet Personnalisé, c'est l'adhésion de la personne handicapée elle-même : un projet qui n'obtient pas son accord (quand elle peut le donner) est « inéligible ».

La famille, même si elle n'a pas la responsabilité légale, doit être associée le plus possible à la démarche. C'est la place que lui donne la loi qui la définit comme « intervenant aidant ». Elle doit accompagner la personne pour la réussite de son projet. Pour cela, elle doit être prise en compte dans l'élaboration du projet, informée de l'évolution éventuelle de celui-ci, et entendue dans ses remarques et constats. Elle doit participer au suivi de ce Projet Personnalisé et ce de façon régulière.

En conclusion, la personne en situation de handicap, que la loi à mise au centre de ce dispositif, doit sentir cette cohésion entre les différents partenaires de sa vie. Dans le cas contraire cela peut générer du mal être, de l'angoisse. Une situation de crise peut s'installer, problématique pour tous.

Le dialogue entre les différents intervenants auprès de la personne est, comme défini par l'ANESM, « crucial ». Il doit permettre une mise en évidence des atouts et difficultés de la personne et l'élaboration d'un Projet Personnalisé cohérent où chaque acteur doit trouver sa place. C'est ainsi que la démarche sera optimisée dans l'intérêt de la personne accueillie. Si cet exercice est réussi tous les acteurs en retireront les bénéfices, d'abord la personne accompagnée et par voie de conséquence les familles qui oeuvrent au bien être de leur enfant tout au long de sa vie.

Les responsables de la Vie Associative et de l'Action Familiale, Nelly Désarnaud leur secrétaire, souhaitent à toutes les familles un JOYEUX NOEL.

Ils leur adressent leurs Vœux les meilleurs à l'occasion de cette Nouvelle Année.

EXPÉRIENCE

IME de LIMOUX : riches de vie...

Au départ, un petit lopin de terre disponible juste devant chez nous. De là, naquit un projet « le jardin secret » : réaliser un lieu extérieur, agréable où les enfants du groupe puissent se poser, vivre ensemble plus proche de la nature.

Puis, d'ailleurs, des messieurs dames sont venus. Ce sont des stagiaires du centre de formation de Batipôle invités par M. Jacques MIFFRE notre chef de service. Ils sont là pour rafraichir les peintures de quelques pièces, et effectuer des travaux de titan dans la cour. C'est chouette, on finit bien l'année…

Et là, un phénomène inattendu va se passer… Le « jardin secret » n'a plus de secret pour personne. Il déclenche en tous un flot d'imagination. Chacun semble y apposer sa part de rêve.

De là nait un projet d'aménagement. Et si

on enduisait le vieux mur crépi gris de terre mélangé à de la paillette de lin ? Et si on fabriquait un banc juxtaposé en paille et bois ?

C'est parti, une équipe réalise un escalier hollywoodien pour parvenir au jardin et l'autre s'attèle au reste.

Les enfants du groupe semblent intrigués. Ils observent, s'approchent, ne peuvent pas dans un premier temps y aller (sécurité du chantier oblige) et semblent en être frustrés. Puis le moment est venu… Nous allons enfin pouvoir aller apposer nos empreintes sur le mur de terre. Que d'émotions, les réactions des enfants sont singulières, leurs sens sont en émoi.

Les enfants sont d'une présence, d'une attention particulière, timides face à ce mur de terre mais visiblement fascinés. Et ce petit coin de paille… Il n'est pas sans rappeler la maison d'un des trois petits cochons ! Mais nous, dans notre histoire, il n'y a pas de grand méchant loup, pas d'animosité.

Bien au contraire, ce moment est riche de rencontre, riche d'éveil, riche de vie…
Le jardin secret est bien devenu le jardin des rêves, rêves que l'on puisse tous vivre ensemble, avec nos forces et nos faiblesses, plus proche de notre mère nature.

Et même si ces créations de terre et de paille sont éphémères, ce que nous avons vécu ensemble, enfants et adultes, restera toujours gravé dans nos expériences de vie.

Dominique et Christelle groupe 1mp